tant de chanson, ce qui fache un peu d'ailleurs plaisante.

M. et Mme Delbergh et leurs enfants tout avec le meilleur goût les honneurs de leur ferme.

Après quelque instante de joyeux ébats dans la prairie, une collation est servie aux enfants, qui la forment d'un excellent petit pain au jambon arrosé d'un verre de bière. M. Hermant, chef du bureau des Ecoles est chargé du contrôle de cette distribution.

On ne voit que visages heureux parmi tous ces écoliers, et c'est un plaisir pour tous ceux qui les ont accompagnés de constater combien leur joie est vive.

Aux membres du comité de la caisse des écoles se sont joints un certain nombre de leurs collègues du conseil municipal qui apprécient hautement l'excellente initiative qui a été prise.

Après un séjour d'une heure à la ferme le retour s'est effectué dans un ordre parfait par les rues du Chêne-Soupième, du Moulin Fagot, du Château et de la Verte-Feuille, la place Victor Hassebroucq et la rue de l'Hôtel-de-Ville pour arriver Grande Place où avait lieu la dislocation.

Il était à ce moment 6 heures 20. Avant de rompre les rangs, la Fanfare exécute la *Marseillaise* qui a été écoutée d'applaudissements.

Une prochaine sortie aura lieu d'ici peu, le 30 juin, croyons-nous, et si nous sommes bien renseignés, le but de cette sortie serait la superbe propriété de M. Jules Dessouville, au Beau Séjour.

L'orage de samedi. — *Au cours de* l'orage de samedi soir, la foudre a frappé l'école de la rue du Calvaire dirigée par M. Barbenion. Le fluide qui tombe sur une cheminée, suivit le tuyau de poêle qui se trouve dans la classe de M. Wagnon. Il se produisit dans le poêle un crépitement puis la salle se trouva envahie par la suie chassée par la décharge.

Dans la cour se dessinait une vive a été percée d'un petit trou circulaire d'où partent une quantité de fentes rayonnant vers le centre.

L'Institut Colbert dont les téléphoniques ont été volatilisés par le fluide électrique.

Tous nous bornè à ces simples manifestations.

Arrestation. — Le nommé Victor Favorel, 19 ans, journalier, rue Colbert, a été mis en état d'arrestation pour filouterie d'auberge et outrages aux gendarmes.

Mandat d'arrêt. — Le brigadier de sûreté Maertens et l'agent Leplat, ont arrêté en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. le Juge d'instruction de Hesbaine, le nommé Victorine Campion, de Bourbourg-Campagne, inculpée de vol.

Sortie de la Société de gymnastique l'Union tourquennoise. — La Société municipale de gymnastique et d'armes l'Union tourquennoise a fait une sortie hier dimanche. Elle s'est rendue à Comines et a effectué le retour à pied.

Société de tir et d'instruction militaire des Anciens Sous-Officiers de Tourcoing. — Les sociétaires sont informés de la réunion générale trimestrielle obligatoire, qui aura lieu au local, café de centre, les Lundi 3 juin à huit heures très précises du soir.

Objet : Paiement des cotisations du 3e trimestre ; Règlement des cotisations et amendes en retard ; Compte-rendu de la réunion précédente ; Questions diverses.

La Commission espère que tous les sociétaires se feront un devoir de se rendre à cette assemblée, les réunions trimestrielles dernières n'ayant laissé un trop grand nombre d'absences.

Note : Toute absence non motivée par écrit, sera passible de l'amende de 0.50 centimes prévue par le règlement.

Sténographie. — A deux reprises déjà notre journal a enregistré des résultats parvenus du concours de sténographie et de machines à écrire qui a eu lieu à Orchies le dimanche 10 mai. Nous pouvons aujourd'hui donner les résultats complets pour les jeunes gens de Tourcoing ayant les cours municipaux *ouverts à l'école de la rue du Calvaire.*

Vingt-cinq d'entre eux, choisis parmi les plus habiles et en même temps ceux qui pouvaient disposer la dépense d'un voyage à Orchies, ont subi les épreuves de vitesse. Ils ont obtenu les résultats suivants :

1° Concours de vitesse

Adultes. — Vitesse de 100 mots à la minute. — M. Prouvost Aristide a obtenu la médaille de bronze.

Vitesse de 75 mots à la minute. — M. François Charles a obtenu le 3e prix et M. Bruno Louis le 5e.

Vitesse de 50 mots à la minute. — M. Avet Kléber a obtenu la médaille de bronze ; MM. Duchamel Lion ; André Alfred, Lauridan Georges, Flamen Gaston, Rouvaine Charles, Lacombler Charles, Avet Marcoux, des diplômes.

Section scolaire. — Vitesse de 50 mots à la minute. — M. Barbenion Hector a obtenu le 2e prix et M. Tailly Pierre le 3e.

Vitesse de 40 mots à la minute. — M. Hombeck Albert a obtenu une médaille de Bronze.

2° Concours de lecture

Lecture sténographique. — M. François Charles, classé le 1er, a obtenu une médaille d'argent, et M. Bruno Louis, classé le 2e, également une médaille d'argent.

Lecture sténographique. — M. Barbenion Hector a obtenu le 1er prix, et MM. Aucrot Alfred, Avet Kléber et Avet Marcoux des diplômes.

3° Concours de machines à écrire

M. Bruguier Louis, classé le 1er, a obtenu le diplôme de dactylographie avec mention Bien.

M. Bruno Louis qui a concouru également en sténographie à la vitesse de 75 mots a été classé le second et a obtenu le diplôme de sténo-dactylographe, le 1er a été attribué à M. Viallet de Paris, lauréat de l'Exposition de 1900.

Il est à noter que plus de 200 concurrents venus de Paris, Creil, Arras, Lille, Armentières, etc. s'étaient donné rendez-vous à Orchies pour les concours de vitesse, de lecture et de machines. La plupart des jeunes gens venus de Paris et de Lille sont des professionnels. Les résultats obtenus par les élèves des cours municipaux de la ville sont donc tout à fait à leur éloge.

MOUVAUX

Réunion du Conseil municipal

Le conseil municipal de Mouvaux s'est réuni en séance ordinaire, jeudi soir, à huit heures trente, sous la présidence de M. Victor Vincent, maire, dix-huit conseillers sont présents M. Dekyver est aux secrétaires.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le maire propose à l'assemblée de ne pas traiter précédemment quelques qui figurent à l'ordre du jour. Dans huit jours, des secrets seront mûrs.

M. le maire invite le conseil municipal à prendre part, dimanche prochain, à une réunion privée, dans laquelle les projets de chauffage de l'Hospice seront présentés. Sur une observation de M. Dekyver, cette réunion aura lieu jeudi.

Bureau de table. — M. le maire se dit satisfait d'annoncer que la création d'un bureau de tabac au quartier des France est chose décidée. Prochainement sera très sûrement.

Compte administratif du maire. — M. le maire se retire, et cède la présidence à M. Dutoit, adjoint.

Lecture est donnée du compte administratif dont les recettes s'élèvent à 149.157 fr. 65 et les dépenses à 109.913 fr. 29, d'où un reliquat de 9.253 fr. 62 qui, joint à l'excédant de l'année dernière, donne un total de 59.348 fr. 67. — M. Dubron demande à M. le maire les félicitations de l'assemblée. — M. le maire remercie et promet d'apporter tous ses soins à la gestion du budget municipal.

Budget additionnel. — Les recettes s'élèvent à 57.805 fr. 85 et les dépenses à 57.554 fr. 97 : il y a un excédent de recettes de 193 fr. 01.

Compte administratif du Bureau de bienfaisance. — Les recettes se montent à 11.396 fr. 56 et les dépenses à 10.695 fr. 55 ; l'excédent de recettes est de 680 fr. 69.

Budget additionnel du Bureau de bienfaisance. — Les recettes s'élèvent à 2.706 fr. 53 et les dépenses à 1.405 fr. 75 ; excédent de recettes : 1.300 fr. 78.

Budget primitif du Bureau de bienfaisance — Les recettes se montent à 10.801 fr. et les dépenses à 10.585 fr. ; excédent de recettes, 6 fr. — M. le maire rend hommage au zèle et au dévouement d'un des administrateurs du Bureau de bienfaisance, M. Cornille ; il a obtenu de faire avoir une médaille d'honneur du ministère.

Assistance médicale gratuite. — La commission spéciale a renvoyé quarante noms et ajouté deux noms ; la liste des indigents s'élève actuellement à cinq cent soixante et neuf.

Pour les Alsaciens-Lorrains. — M. le maire donne connaissance d'une circulaire d'un comité sollicitant une subvention pour l'érection d'un monument pour les Alsaciens-Lorrains. — Sur une observation de M. Dumoulin, le demande est renvoyée à la commission des finances.

Annulation de délibération. — M. le maire donne lecture d'un arrêté préfectoral annulant la *délibération du conseil municipal* accordant une subvention pour l'érection d'un monument aux victimes de Fourmies. — M. Messchaert s'étonne qu'il y ait en France deux poids et deux mesures et que M. le préfet ait annulé des délibérations, alors qu'il autorise des projets de même nature que ceux ayant trait à la délibération.

Commissaire de police. — M. le maire donne lecture d'une lettre de la Préfecture informant l'Administration municipale qu'elle est en droit de réclamer la creation d'un commissariat de police. Le conseil municipal rejette la proposition.

Les eaux potables. — M. le maire donne communication d'une lettre de la commission mixte des eaux potables de Roubaix-Tourcoing relativement *des eaux potables à la commune de Mouvaux.* Ce serait crédit, cet-il dit, un précédent. — M. le maire s'étonne que ce soit les commissions qui répondent; il demande que la proposition n'ait pas été soumise aux conseils municipaux des deux villes. M. le maire invite le conseil à protester de nouveau.

L'assemblée se constitue en comité secret pour examiner des demandes d'exemption de la taxe militaire, et la séance est levée à dix heures.

Nomination. — Par décision du ministre de l'Instruction publique, notre ami Paul Bernard, tambour-major de la musique municipale de Mouvaux, vient d'être nommé professeur de trombonne à l'école nationale de musique de Roubaix en remplacement de M. Samain, décédé. Nous présentons à notre ami nos plus sincères félicitations.

MARCQ-EN-BARŒUL

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de Marcq-en-Barœul s'est réuni samedi soir en séance ordinaire pour l'ouverture de la session de mai. La séance est ouverte à 8h. 15, sous la présidence de M. O. Dubrulle, maire, 29 conseillers sont présents. M. O. Mariffa est du secrétaire de la session. Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

Eglise de Marcq-Barros. — M. le maire donne lecture de plusieurs lettres dont l'une de M. le curé de Marcq-en-Barœul (bourg) demandant l'autorisation du conseil d'ouvrir l'église de Marcq-Barros, et d'une autre de M. le préfet en réponse à celle du curé refusant l'autorisation demandée tant qu'il ne sera pas satisfait aux travaux demandés. Le conseil de fabrique n'ayant pas encore pris de décision à ce sujet, le conseil ajourne son avis.

Adjudication pour le charbon. — Le conseil décide de mettre en adjudication publique la fourniture de charbon nécessaire aux écoles et à la mairie pour cette année.

Soutiens de famille. — Le conseil donne un avis favorable aux demandes de soutiens de famille formulée par plusieurs jeunes gens de Marcq-en-Barœul.

Commissaire de police. — M. Debuchy donne lecture d'une lettre préfectorale qui fait remarquer que la commune de Marcq-Barœul est en droit de réclamer un commissaire de police.

M. Matifas demande que la commune soit autorisée à se servir de M. le commissaire de la Madeleine qui remplit déjà les fonctions. Le Conseil se range de cet avis.

Directeur du Cimetière. — Plusieurs conseillers proposent de nommer M. Ducroquet, termier, directeur du cimetière, en remplacement de M. Deiseron, décédé.

M. Matifas demande que liberté plaine et entière soit laissée à M. Ducroquet qui montre une grande énergie. M. Lemaire voudrait que le fossoyeur soit empêché de vendre des couronnes dans le cimetière en dehors de la Toussaint. Accepté.

Sapeurs-Pompiers. — M. Debuchy demande à l'assemblée de désigner deux conseillers pour le choix de pompiers. MM. Delerouvre et Dutoubiet sont nommés.

Prestation en nature. — Le Conseil décide la suppression des prestations en nature pour 1902. M. Delerouvre propose de les remplacer par des prestations en argent (Adopté).

Monument de Fourmies. — M. le maire donne lecture d'une lettre préfectorale annulant la délibération du Conseil municipal, accordant une subvention de 10 fr. pour l'érection du monument des victimes de Fourmies.

Un Conseiller. — Qu'était à prévoir !

Réunion municipale. — M. Delerouvre, émet le vœu que la réunion municipale soit autorisée et créée dans le plus bref délai possible. Il en demande le vote qui est adopté à l'unanimité.

M. Bismuert demande qu'on propose les candidats pour cette réunion.

Il le mieux vaut ne de vider cette question à huis-clos.

M. Charmont propose de supprimer les 1000 fr. affectés au transport des dépêches ; cette somme, dit-il, devrait être payée par l'Administration des Postes. — Adopté.

M. Matifas remercie M. Dujardin pour le dévouement qu'il apporte au bureau de bienfaisance.

Cette dernière a reçu des recommandations de bienfaisance sont supérieures aux années précédentes de 800 fr. *Le conseil approuve M. Matifas.*

M. Vanack émet le vœu que la commission parlementaire adopte le projet de la liberté du vote qui lui est soumis.

M. Matifas. — Je propose moi qu'une barrière sépare désormais le bureau du vote des manœuvres qui viennent surveiller et intimider les électeurs.

Commission des finances. — MM. Dujardin et Tiers sont nommés membres de la commission des finances en remplacement de MM. Delerouvre et Delezalle, décédés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 10.

Accident du travail. — Debuchar Joseph, âgé de 13 ans, tisserand, occupé chez MM. *Charles-Adrien*, fabricants de toiles, a reçu un coup de manivelle qui a occasionné une plaie contuse à l'oreille droite. La docteur Masson a prescrit un repos de 15 jours.

LANNOY

TOUFFLERS

Conseil municipal

Le Conseil s'est réuni à la mairie, jeudi soir, en session ordinaire de mai, sous la présidence de M. Ponchaux, maire.

La séance est ouverte à 6 heures.

Compte administratif du maire. — Recettes ordinaires : 2626 fr. 67 ; extraordinaires : 2.088 fr. 58 ; supplémentaires : 9693. Total : 20138 fr. 67.

Dépenses ordinaires : 1579 fr. 80 ; extraordinaires : 3631 fr. 92 supplémentaires : 9.000 fr. 80. Total : 20724 fr. 58. Excédent de recettes : 414 fr. 09. — Reliquat de l'exercice précédent : 850 fr. — Reliquat définitif : 1245 fr. 07.

Budget additionnel. — Le Conseil vote le budget additionnel qui se résume en recettes à 2.088 fr. et en dépenses à 357 fr. 49, somme qui sera prélevée sur les fonds libres de l'exercice courant.

Budget primitif de 1902. — Le Conseil établit le budget primitif de 1902 dont les recettes égalent les dépenses.

Compte de gestion du Bureau de bienfaisance. — Recettes, 1665 fr. 58 ; dépenses, 1629.37 ; excédent de recettes : 36 fr. 21 ; excédent de l'exercice 1899. 56 fr. 38. — Reliquat définitif, 52 fr. 49. Adopté.

Questions diverses — M. le Maire propose au Conseil la création d'un poste de deuxième instituteur-adjoint. Il est décidé qu'une demande sera adressée à qui de droit dans ce sens.

Le maire propose de faire payer aux forains un droit de place de dix centimes par mètre carré. Adopté.

Plusieurs autres questions terminent la séance, qui est levée à 6 h. 1/2.

SAILLY

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni, samedi soir, à la Mairie sous la présidence de M. François Dufermont, maire. Annoncée pour cinq heures, la séance est ouverte à sept heures un quart. Tous les conseillers sont présents sauf M. Lemaire. M. Jean Delebelle, excusé. M. Seilly, secrétaire de mairie donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Sur une observation de M. Jean Delebelle, adjoint, est élu secrétaire de session. M. Parenty, percepteur, assiste à la séance.

Compte administratif du Maire. — Lecture est donnée du compte de gestion du Maire. Recettes Communes, 9907 fr. 84 ; extraordinaires, 3216 fr. 78 ; supplémentaires, 1755 fr. ; total, 14.382 fr. 60. Dépenses ordinaires, 8125 fr. ; extraordinaires, 3499 fr. 30 ; supplémentaires, 2757 fr. 73 ; total, 14.382 fr. 02. Excédent de dépenses, 1069 fr. 43 ; excédent de recettes de l'exercice précédent, 2564 fr. 78 ; reliquat définitif, 1482 fr. 35. — Adopté.

— Compte du Bureau de bienfaisance. — Recettes : 1.427 fr. 60 ; dépenses, 1.430 fr. 40 ; excédent de dépenses, 15 fr. 37 ; reliquat de l'exercice précédent, 16 fr. 85 ; reliquat définitif, 16 fr. 75.

— Le budget primitif du Bureau de bienfaisance s'équilibre par la somme de 1.250 fr.

— Budget additionnel de la commune. — Recettes : reliquat de l'exercice 1900, 1.482 fr. 35 ; concessions au cimetière, 53 fr. 34 total, 155 fr. 69. Dépenses prévues : aménagements de la Mairie et archives, 150 fr. ; reconnaissance, 150 fr. ; Bureau de bienfaisance, 100 fr. ; fournitures scolaires et cimetière, 150 fr. ; chemins ruraux, 300 fr. ; matériel d'enseignement, 100 fr. ; supplément pour le chauffage de la Mairie, 100 fr.

— Au sujet des adversaires aux deux sociétés musicales, M. Darras propose de partager les 100 francs votés entre les deux sociétés. Il constate que l'une d'elle a été plus active. M. Leuridan demande qu'on donne 25 fr. de plus à chacune d'elles — Adopté.

— M. Duvillier demande que l'on fachère le pavé qui se dérige vers Templeuve, car ce chemin est impraticable à l'arrivée du printemps le principe. M. Leuridan demande que l'année prochaine on pave le chemin du Mesnil, pour ne pas faire de jalous. M. Dubar propose de pavoiser une deux chemins en même temps. M. Parenty appuie cette proposition, rappelant que l'on aurait un plus fort rabais dans l'adjudication. M. Dubar trouve en cela pas l'agent-voyer. — Adopté à l'unanimité.

Questions diverses. — M. le Maire propose de décider que la destination du terrain de la fosse Desmettre, sera faite à l'alignement de la route. — Adopté.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre préfectorale demandant si le Conseil municipal ne voit pas d'inconvénient à ce que le marché d'Orchies ait lieu tous les lundis au lieu du 1er et 3e lundis de chaque mois. — Avis favorable est donné.

— Budget primitif. — Ce budget est établi sur les mêmes bases que l'année dernière, à part quelques modifications. — Les recettes sont de 52.360 fr. 77. Dépenses : on vote 50 fr. pour l'amélioration de la bibliothèque scolaire. M. Delebelle propose pour approuver les livres de faire faire un règlement. — Adopté.

On vote un crédit de 20 francs pour indemnité au garde-champêtre pour son remplacement. Les total des dépenses est de 52.360 fr. 40.

La séance est levée à 8 heures et demie.

LE NORD

ARMENTIÈRES

Un musicien brûlé

La Grande Fanfare d'Armentières s'est réunie au *Café Sainte-Barbe*, rue de Lille.

Avant le banquet, un tir à la cible chinoise était offert aux musiciens sur le trottoir du café.

Un marron enflammé tomba sur la table où se trouvait la réserve de munitions et y mit le feu.

Un musicien, M. Désiré Bondue, eut son dolman roussi et la main droite assez fortement brûlée par les flammes qui s'élevèrent jusqu'au premier étage de la maison.

En somme, rien de grave.

Vol. — Un voleur s'est introduit pendant la nuit de vendredi dans une maison en construction rue de Messines et a enlevé une caisse d'outils appartenant à un maçon, Florimond Carpentier, demeurant rue Saint-Louis.

Une plainte. — M. Ramon, propriétaire du *Journal d'Armentières*, a déposé au commissariat de police une plainte contre un individ qui, samedi, à 10 heures du soir, rue Solférino, a enlevé environ 120 journaux à deux porteurs, André Trachet et Adolphe Lagrous.

DUNKERQUE

Le port de Dunkerque

Entrées. — Du 1er. — Toulembry, cl. Jeanne, 47 tx. c. Henry, orge, Leroy. c. — Du 2. — Philadelphie, v. Lacline, 2484 tx. pétrole, Durieux, c. Havre v. Orogen, v. Jeune, 1.000 tx. c. Dennis, Dunkerque, l.-m. Jacqueline, 2454 t. cv Léonetti, minerai, Payet, c. Libus, v. sil. Echo, 579 t. c. Walker, d.-m. Leroy. c.

Sorties. — Du 1er. — Londres, v. sag. Cassel, 257 tx. c. Marsh, div. c. Gooth, v. sag. Ralph Creyke, 436 t. c. Thorpe d-m. Aibert, c. Brest, v. fr. Armorique, 170 t. c. Porcin, charbon, Leroy, c. Cardiff, v. sag. St-Vincent, 1006 t. c. Hervey, légs, Duchateau, c. Boulogne, v. du Havre, 99 t. c. Guezennec d-m. Duchateau, c. Brest, v. V.-de-Cote, 925 t. c. Picquet, charbon, Demas, c. Cardiff, v. sag. Zambesi, 2445 tx. c. Roacy, légs, Debeckker, c. Rotterdam, v. Amiral l'Hermite, 92 tx. cap. Zoungueno, d-m. Debeckker, c.

Houlque. — A ce cours du grand orage qui a éclaté sur notre région, une vache laitière, appartenant à M. Jean Vanhove, agriculteur en cette commune, a été tuée par la foudre.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une consommation agréable.
prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES**, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.*
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

La Chanson Populaire

L'homme ne chante plus

Premier couplet

Je me souviens que mon vieux grand'père
En me berçant le soir sur ses genoux,
Par des chansons charmait notre mère
Et tous ses chants étaient joyeux et doux.
Si vous tremblait, je crois bien encore,
A ses accents tous étaient suspendus,
Car il chantait tout ce que l'homme adore :
Dieu, le blé mûr, la femme et les vertus.

REPRIS

Petits oiseaux, par votre voix sonore,
Charmez les airs, l'homme ne chante plus. } *Bis.*

Deuxième couplet

Près d'un ruisseau le pâtre des vallées
Dans un sentier taillait un chalumeau
Et les oiseaux dirigeaient leurs volées
Vers les accords qui réveillaient l'écho.
Chaque matin voyait lever l'aurore
Au bruit des chants dans les airs répandus ;
Mais ces accents que la nature implore,
Près du bercail ne sont plus entendus.
Petits oiseaux, par votre voix, etc...

Troisième couplet

Oui, du Caveau cette gaîté française
Qui s'échappait dans un flot de vin vieux,
Voit chaque jour son éclat qui s'apaise,
On ne rit plus comme non bon sieux.
Quand Désaugiers vit au dernière oeuvre,
Les chants joyeux avec lui se sont tus.
Et Béranger, hélas ! emporte encore
Les dernières chants par la France attendus.
Petits oiseaux, par votre voix, etc...

JEU DE DAMES

PROBLÈME 99

NOIRS (12 pions)

BLANCS (11 pions)

Les Blancs commencent et gagnent

Les solutions des problèmes du concours peuvent être envoyées ensemble ou séparément. A la demande d'un grand nombre d'amateurs, les solutions du concours seront reçues jusqu'au mardi 8 juin. Il ne sera pas tenu compte des réponses qui arriveraient passé cette date.

Le tier problème du concours a pour fin lundi 8 avril sous le n° 54 ; le 2e a paru mercredi tir sur sous le n° 55 ; le 3e a paru lundi 6 mai sous le n° 56 ; le 4e a paru lundi 27 mai sous le n° 57 ; le 5e a paru lundi 20 mai sous le n° 58.

Comme nous l'avons annoncé les solutions des problèmes du concours seront publiées le 10 juin.

Pour répondre aux nombreuses demandes, en cas d'oubli ou d'omission, nous publions aujourd'hui les résultats qui nous sont parvenus, (Solutions justes) : M. Lagnionie (5 problèmes) — Collaboss (6) — *Marin* (5) — M. V. (prénom du dernier nom et adresse) (5) — G. L. (5) — Haver G. (5) — *Madame R. Verret* (9) — *Dufarnon* (1) — *Al Chymy* (1) — Un Andomarois (hors concours 5).

Adresser les solutions et tout ce qui concerne le jeu de dames à M. Camille.

RECRÉATIONS

N° 196 LOGOGRIPHE

Par quatre pieds j'entends
Et par trois je réponds.

N° 197 ANAGRAMME

Avec mes cinq pieds, si vous le trouvez bon,
Je suis un animal et je suis un maçon.

N° 198 DEVINETTE

Qui est-ce qui peut porter une poutre et se portera pas une épingle ?

N° 199 QUESTION CAPTIEUSE

Citer une lie qui n'est pas entourée d'eau.

Solutions justes des derniers Problèmes

N° 192 QUESTION CAPTIEUSE

Si la vie était donnée subitement au cheval de Henri IV sur le Pont-Neuf, de quel pied partirait-il ?

Réponse. — **Du Pied-cutal.**

Ont trouvé cette solution : Qu'on stance et Ben Noit à Loringhem ; Une jeune mariée à Roubaix ; Un radical à Anicha ; Deux lycéens à Tourcoing ; Une libre-pensuse à Estrem ; La dame sage Louise B. à Hérin ; Les joueurs de rams chez L. à Arleux du Nord ; Ça ira à Bousbecque ; Un dreyfusard à Valenciennes ; K. O. T. à Lille ; Une blondinette à Wazemmes ; Un dreseur d'éléphans à Watten ; Séverin à Walincourt.

N° 193 RÉBUS INNOCENT

J'ai lu un jour quelque part cette inscription : « On est bien, pour se reposer, sur un GRND. » Quelle est la signification de cette phrase ?

Réponse. — **On est bien pour se reposer sur un GRAND sou? A.**

Ont trouvé cette solution : Une jeune mariée à Roubaix ; Un radical à Anicha ; Deux lycéens à Tourcoing ; Ça ira à Bousbecque ; Un dreyfusard à Valenciennes ; K. O. T. à Lille ; Une blondinette à Wazemmes ; Un dreseur d'éléphans à Watten ; Séverin à Walincourt.

N° 194 CHARADE

Bien des gens semblent nés pour porter mon premier
C'est toujours mon second qui porte mon entier.

Réponse. — **Bat can.**

Ont trouvé cette solution : Qu'on stance et Ben Noit à Loringhem ; Le poutier de la Scarpe ; Une blondinette, coquette oubliouse à Wazemmes ; Un sergent du 43e ; Un dreyfusard à Valenciennes ; Ça ira à Denain.

N° 195 ENIGME

Quel est le plus ancien des animaux ?

Réponse. — **Le moutons... parce qu'il est tainé.**

Ont trouvé cette solution : Une jeune mariée à Roubaix ; Une jeune blanchisseuse à Lille.

MALADIES de l'ESTOMAC. — Poudre digestive du Docteur Merlier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy, **Roubaix**.

ASTHME, CATARRHE
Guérison par les CIGARETTES et la POUDRE **ESPIC**
Pharmacie Centrale, 8, Place de la Madeleine, PARIS
Envoyé gratis franco : 20, Rue Lafayette, Paris

Un jeune forcé

Mlle Marie AYMARD, d'après la photographie

Mlle Marie AYMARD, d'après la photographie consacrée ci-dessus, tient à faire publiquement vanter l'efficacité des Pilules Pink, je veux les employer et c'est à elles que je dois mon retour à la santé. Toutes mes souffrances ont disparu, j'ai repris de belles couleurs, je mange et dorme bien et mes forces sont bien revenues. »

Jeunes filles, vous souffrez vos affaiblies, avez-vous des étourdissements, qui font de votre vie comme une rêve pénible, vos yeux, vos cœurs des crampes qui vous tordent l'estomac et vous empêchent de prendre la moindre nourriture ? Soient-le remède de Mlle Aymard, guérissez-vous par les Pilules Pink en enrichissant votre sang relèbiront votre santé, vous rendront vos forces, supprimeront chez vous ces affections dont vous souffrez et qui rendent votre existence, pâle et morne, la neurasthénie, les migraines et les maladies de l'estomac. L'homme aussi bien que la femme pourra combattre l'affaiblissement général par l'emploi des Pilules Pink et sans vie exempte de maladies sera assurée par un sang pur et généreux que procureront les Pilules Pink. Ces Pilules sont en vente dans toutes les Pharmacies et au Dépôt principal Gablin et Cie, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et trois-sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Docteur Merlier, 148, rue de Lannoy. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 5 heures.*

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

du 1er Juin 1901

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS
(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

MOIS	COTE précédente	COTE du mois 4 h. 1/2 à Roubx Tourcg
1901 Juin	4.325	4.325
— Juillet	4.325	4.325
— Août	4.35	4.35
— Septembre	4.375	4.350
— Octobre	4.35	4.35
— Novembre	4.10	4.375
— Décembre	4.10	4.35
1902 Janvier	4.375	4.35
— Février	4.40	4.375
— Mars		
— Avril		
— Mai		

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

MATIN

Juin	5.000	»	à 4.325
Id.	5.000	»	4.35
Juillet	5.000	»	4.325
Août	15.000	»	4.35
Id.	15.000	»	4.325
Septembre	10.000	»	4.35
Octobre	10.000	»	4.35
Id.	5.000	»	4.375
Novembre	5.000	»	4.375
Décembre	5.000	»	4.35
Février	5.000	»	4.35
Total	85.000 kilos.		

RÉSULTAT DU MOIS

f. 250.000 k.

STOCK

Au 1er juin 1901	130.000	
Contre 1901	65.000	
Augmentation	65.000	

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 32 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ.

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — Mercredi 5 et jeudi 6 juin, **L'Aiglon**, de M. Edmond Rostand, avec le concours de : Mlle Jane Hatchach, le duo de Reichstadt ; M. **Jean Fromont, Flambeau** ; M. Delozier, Metternich.

Bureaux à 7 h. 1/2 — Rideau à 8 h.

Le bureau de location est ouvert à partir de samedi 1er juin, à 10 h. du matin.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

ARMÉE ET MARINE

G. C. à Armentières. — Que vous sous autres dit-bail vous vous pourrez vous engager pour 3, 4 ou 5 ans dans ce régiment avec le consentement du colonel, mais le réserve du contingent du recrutement de cette ville (Lille) au moins, d'aptitude physique (poitrine, constitution, organes de la respiration) et de circulation absolument saines et de profession (élève-ingénieur en architecte, mécanicien, comptable ou lithographe, ouvrier de fabrication en chaudronnerie). Votre frère sera dans ce cas renvoyé en congé sur la demande après un an de service, et toutefois les dispositions ci-dessus ne sont pas modifiées d'où la, ou ce qui concerne les dispensés. — *A. L. à Douai* : Le montant de ce rapport vous parviendra en un mandat sur le Trésor. Quand vous toucherez à la recette des Finances. — *A. P. L. à Lille* : Ce commandement est indépendant, tant que vous n'aurez pas 20 ans révolus. — *L. L. à Roubaix-Nord* : Votre frère ayant moins que vous 24 ans de service, comptant comme service, mais pension le 25 fr. ; 2° Non, dès lors qu'il n'est pas rétabli. — *Dubourg à Fontenoy-le-Château* : 1° Les sommes seront rendues, dans ce cas, au bénéficiaire du décès par un quart de pension commandé par un nouveau. — *Dubourg à Fontenoy-le-Château* : 1° Le Plaisir, sur le revers de la médaille militaire. — *M. C. à Cambrai* : Vous pourrez être affecté, en dehors des troupes à pied, à l'artillerie de campagne ou au train, mais pas à la cavalerie. — *M. B. à Bailleul-sur-Bailleul* : Si vous êtes propre au service, pas d'inconvénient à vous laisser déclarer bon absent. — *M. L. à Lille* : Vous avez le consentement de votre père. Adressez-vous au bureau de recrutement avec les pièces que vous savez désirées à la mairie. — *R. A. à Tourcoing* : Il est probable mais nous ne pouvons l'affirmer ; 2° Oui, en tous cas votre rapatriement en sujet (Adopté).

DROIT USUEL

C. D. L. à Hem-Lannoy : Non, mais s'il en est encore temps, il pourrait être prudent de faire un contrat. — *R. C. à D.* : Lorsque vous rembourserez vous n'aurez à payer que les frais de main-levée d'hypothèques très peu élevés.

ORPHÉONS ET MUSIQUE

Ergo : 1° Oui, certains chefs de musique avec l'autorisation du colonel accordent des avantages aux engagés militaires hors du service ; 2° Il existe quelques filles dans d'autres zones que ceux que vous indiquez.

Rémy DAUSSY.

QUESTIONS DIVERSES

Une lectrice à Cysoing : Les piquebots de la Cie générale transatlantique quittent Le Havre à destination de New-York, Vera-Cruz et Colon, tous les tours et non toutes les semaines. — *A. B. à Lille*, Aucun changement dans les droits à Lille avant le 31 décembre.

Etat Civil de Roubaix

Du 1er juin

Naissances. — Victor Nélin, rue Mouscron, cour Rouhot 3 ; — Maurice Chamoux, rue du Fort, 29 — Bernard Martinoux, rue de la Balance, cour Degrave 1 — Olga Dupleux, rue Blanchemaille — Rita Boulle, rue — Maurice Dumortier, rue de Fourmies, 29 — Suzanne Dupuis